



AMENAGEMENT DU PROGRAMME IMMOBILIER «FONT DE GARACH» A GARDANNE

DIAGNOSTIC ECOLOGIQUE

VERSION PROVISoire A L'ISSUE DES PROSPECTIONS HIVERNALES ET PRINTANIERES

JUIN 2025



SOMMAIRE

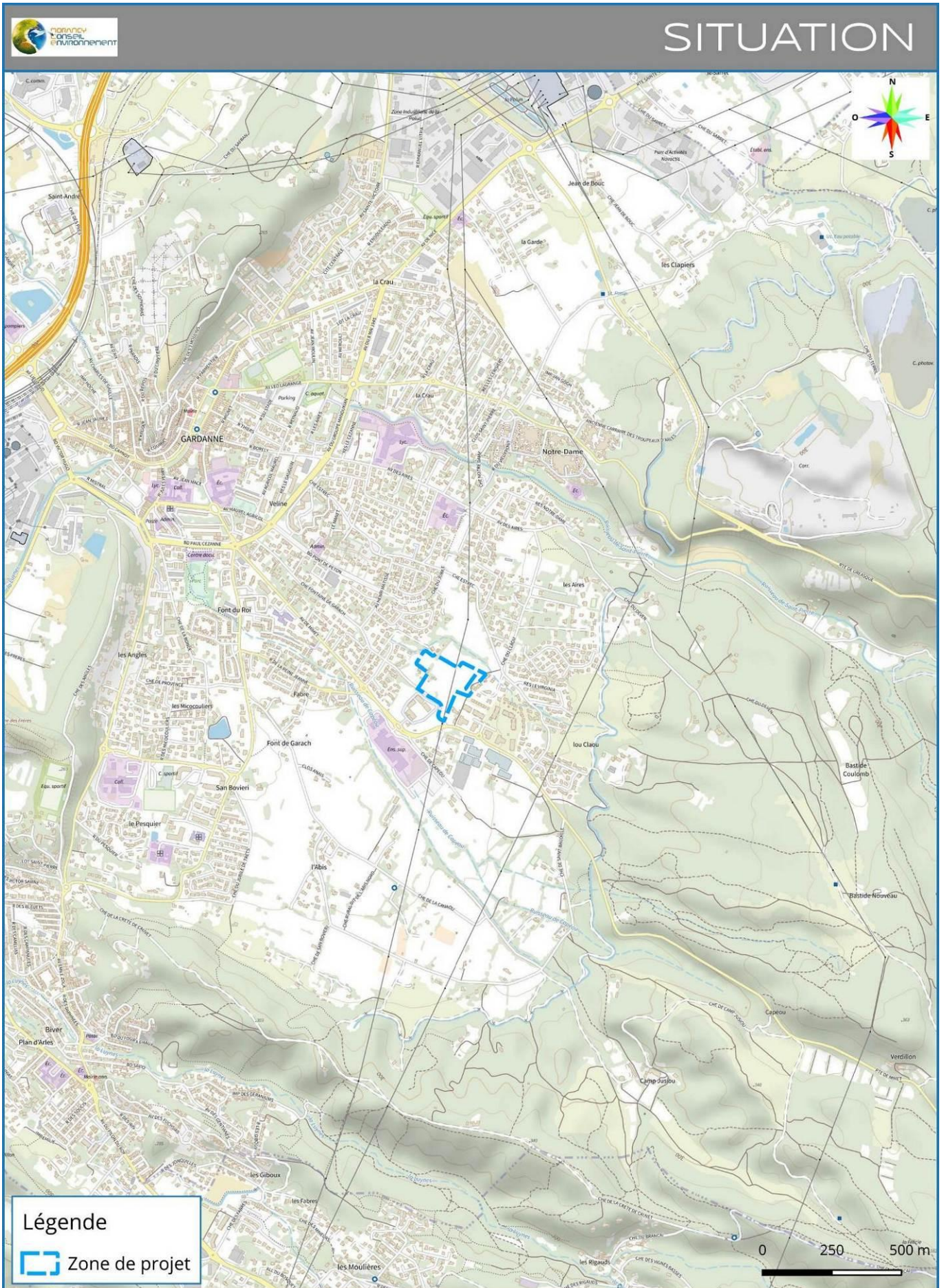
1. SITUATION	3
2. PERIMETRES ENVIRONNEMENTAUX.....	6
2.1. ZONES NATURELLES D'INTERET ECOLOGIQUE FLORISTIQUE ET FAUNISTIQUE.....	6
2.2. ZONES NATURA 2000	6
2.3. PLANS NATIONAUX D'ACTION	6
2.4. TRAMES VERTES ET BLEUES.....	6
2.5. ZONES HUMIDES	6
2.6. AUTRES TYPES DE PROTECTION	7
3. RESULTATS DES PROSPECTIONS NATURALISTES.....	10
3.1. HABITATS NATURELS.....	10
3.2. FLORE.....	10
3.3. FAUNE	11
4. AUTEURS DE L'ETUDE.....	17
5. ANNEXES	18
5.1. ANNEXE 1 : LISTE PROVISOIRE DE LA FLORE RECENSEE SUR LA ZONE DE PROJET.....	18

1. SITUATION

La zone de projet se situe sur la commune de Gardanne, dans le département des Bouches du Rhône.
Elle est située au sein de la zone urbaine de la ville de Gardanne, le long du chemin Font de Garach.

Le secteur d'étude reste aujourd'hui végétalisé et correspond à une zone de friche agricole, de jardins et de terrains agricoles, enclavés au sein de la zone urbanisée de la commune.

Les figures en pages suivantes localisent la zone de projet sur un fond de plan et sur une vue aérienne.



VUE AERIEENNE



Légende

 Zone de projet

2. PERIMETRES ENVIRONNEMENTAUX

2.1. ZONES NATURELLES D'INTERET ECOLOGIQUE FLORISTIQUE ET FAUNISTIQUE

La zone d'étude se situe à l'écart de toute Zone Naturelle d'Intérêt Ecologique Floristique et Faunistique.

Les zones les plus proches sont les suivantes :

- Z.N.I.E.F.F de type II n°930020198 «Massif du Montaignet» à 3,3 km au nord,
- Z.N.I.E.F.F de type II n°930020449 «Chaîne de l'Etoile» à 3,7 km au sud,
- Z.N.I.E.F.F de type II n°930020213 «Plaine des Artauds» à 8,4 km au nord,
- Z.N.I.E.F.F de type I n°930020214 «Ripisylve de la Cause» à 8 km au nord,
- Z.N.I.E.F.F de type II n°930012450 «Montagne Sainte Victoire - plateau du Cengle et des Bréguières - le Devançon» à 8,4 km au nord.

Ces zones ne présentent cependant pas de lien écologique avec la zone de projet. Elles sont présentées sur la carte en page suivante.

2.2. ZONES NATURA 2000

La zone d'étude se situe en dehors des zones Natura 2000 situées aux abords.

Les zones les plus proches sont les suivantes :

- Zone Spéciale de Conservation (directive Habitats) FR9301603 «Chaîne de l'Etoile - massif du Garlaban» à 3,4 km au sud,
- Zone Spéciale de Conservation (directive Habitats) FR9301605 «Montagne Sainte Victoire» à 8,6 km au nord,
- Zone de Protection Spéciale (directive Oiseaux) FR9310067 «Montagne Sainte Victoire» à 8,6 km au nord.

Ces zones Natura 2000 ne présentent aucun lien écologique avec la zone de projet. Elles sont présentées ci-après.

2.3. PLANS NATIONAUX D'ACTION

Les Plans Nationaux d'Action visent à définir les actions nécessaires à la conservation et à la restauration des espèces les plus menacées. Il s'agit d'un outil de protection de la biodiversité mis en œuvre depuis une quinzaine d'années.

L'aire d'étude est concernée par le Plan National d'Action du lézard ocellé.

2.4. TRAMES VERTES ET BLEUES

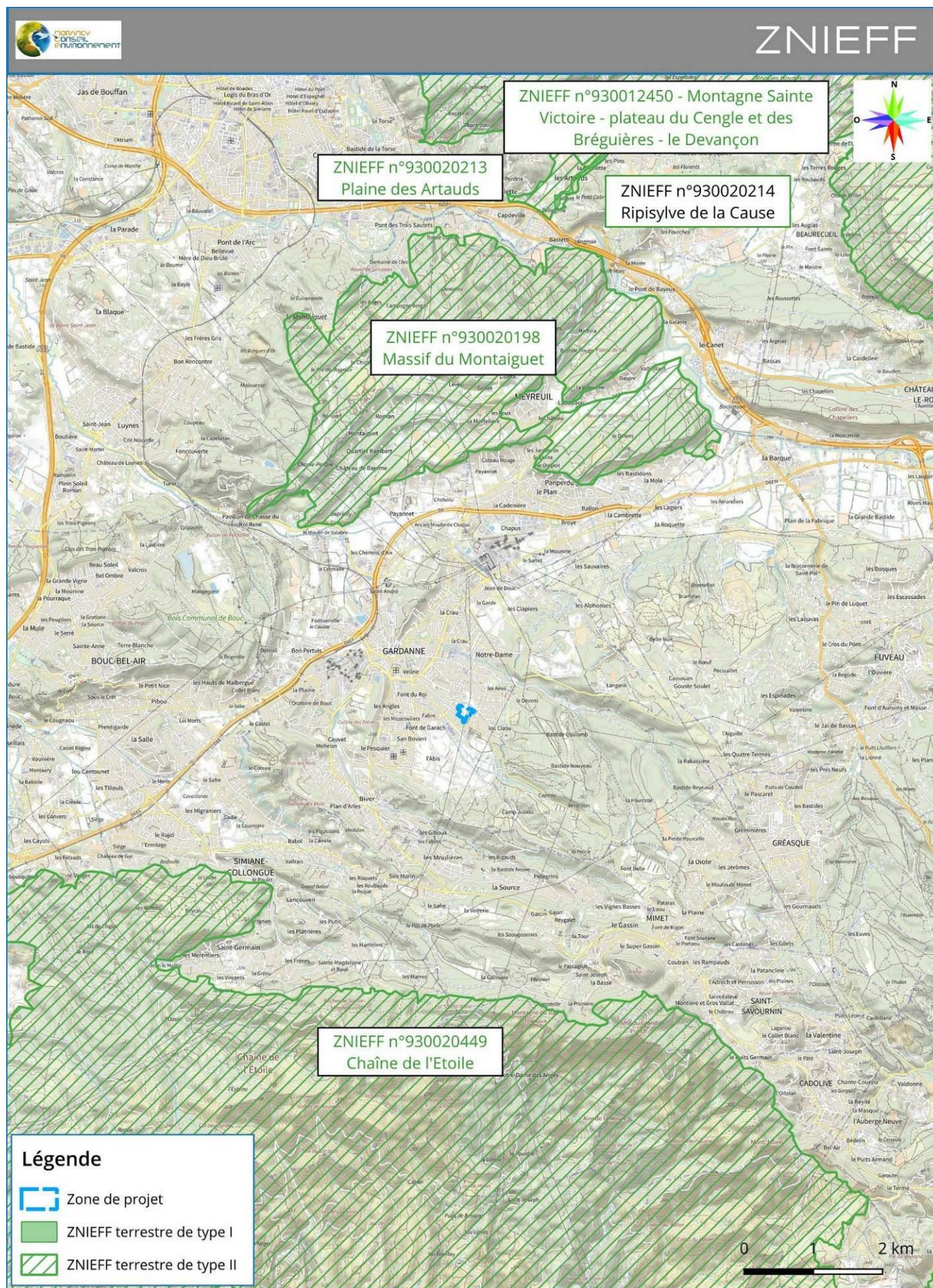
La zone d'étude se situe à l'écart de tout réservoir de biodiversité et de tout corridor écologique au titre des trames vertes et bleues du Schéma Régional de Cohérence Ecologique.

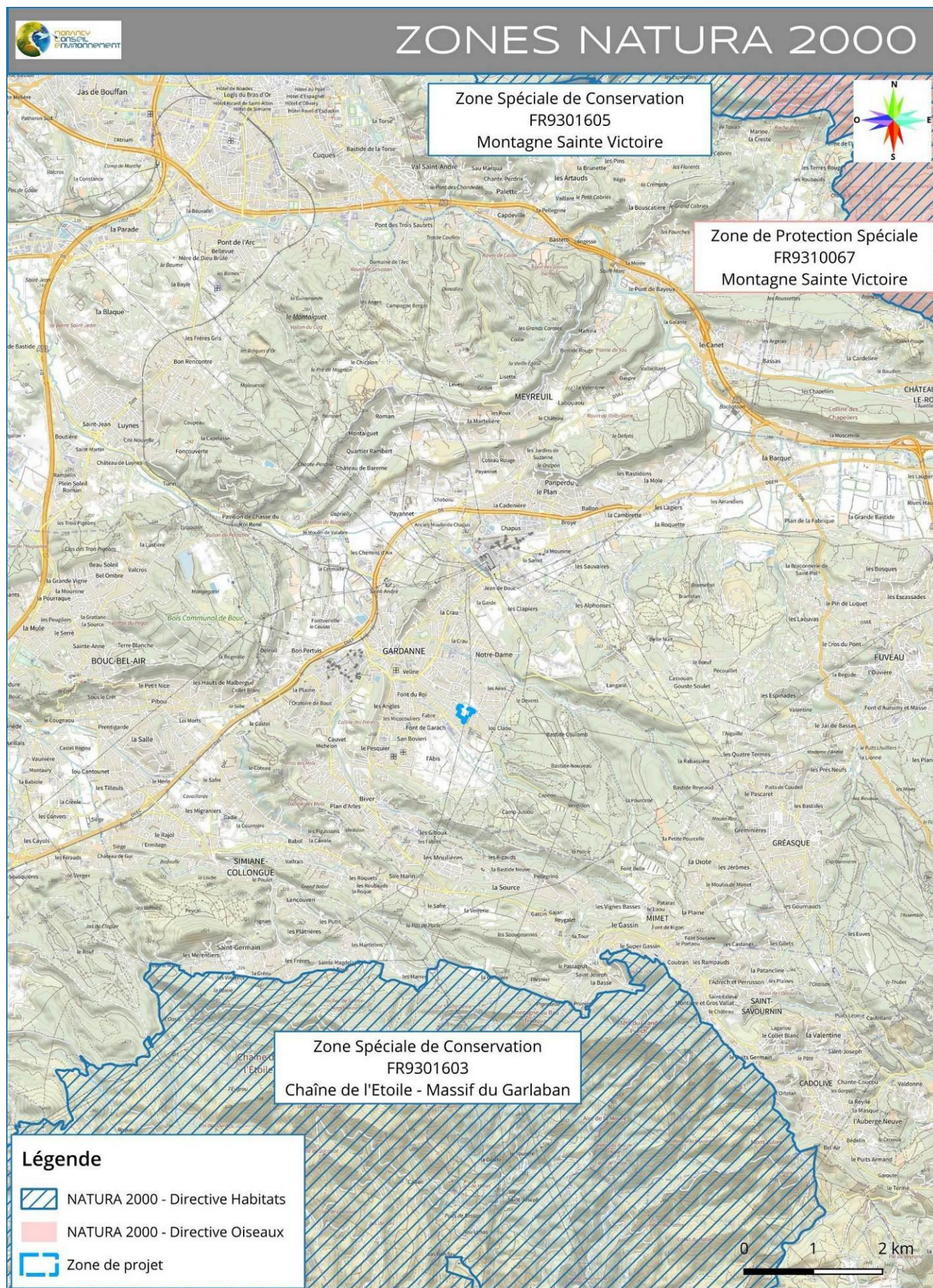
2.5. ZONES HUMIDES

Aucune zone humide n'est recensée sur la zone d'étude.

2.6. AUTRES TYPES DE PROTECTION

La zone d'étude n'est concernée par aucun autre type de protection au titre de l'environnement.





3. RESULTATS DES PROSPECTIONS NATURALISTES

Les prospections écologiques de la zone de projet sont réalisées sur un cycle annuel, au cours de l'année 2025. Les résultats présentés ci-dessous sont partiels et ne concernent que les résultats des prospections réalisées lors de la saison hivernale et lors d'une grande partie de la saison printanière.

3.1. HABITATS NATURELS

Les habitats naturels de la zone de projet sont présentés dans le tableau ci-dessous.

Habitat naturel	Code CORINE Biotope	Habitat Natura 2000
Culture avec marge de végétation spontanée (céréales, fourragères)	82.2	Néant
Prairies sèches améliorées, fauchées ou pâturées	81.1	Néant
Vergers à noyers	83.13	Néant
Zones rudérales	87.2	Néant
Friches post-agricoles (terrains en friche)	87.1	Néant
Haie de grands arbres (Bordure et haies x alignement d'arbres)	84.1 x 84.2	Néant
Jardins	85.3	Néant
Zones urbanisées : habitations et zones d'activité (villages, ville)	86.1 x 86.2	Néant

Les habitats naturels du secteur d'étude.

Les habitats naturels en présence restent liés au contexte agricole ancien ou encore présent sur une partie de ce secteur.

Une partie des parcelles du secteur d'étude est encore en exploitation et cultivée en céréales. Le reste correspond en grande partie à des parcelles en friche.

Aucun habitat naturel remarquable et aucun habitat d'intérêt communautaire n'est recensé sur le secteur.

3.2. FLORE

Premiers résultats des prospections naturalistes :

Les relevés botaniques hivernaux et printaniers de la flore ont permis de recenser **108 espèces végétales** sur la zone de projet. La liste de la végétation est présentée en annexe 1.

Les espèces végétales observées correspondent à un **cortège d'espèces caractéristiques des zones de friches, des zones de jardins et zones agricoles intensément cultivées.**

Aucune espèce végétale remarquable, rare ou protégée, n'a été recensée à ce stade des investigations naturalistes.

Plusieurs arbres remarquables sont recensés :

- Des vieux platanes autour d'une maison d'habitation en ruine sur la parcelle sud-ouest de la zone d'étude ;

- 3 grands sujets d'arbres (un if, un cèdre et un sapin d'Andalousie), situés le long du chemin de Font de Garach, le long de la limite sud de propriété. Ces arbres méritent d'être conservés.



Platanes autour de la maison en ruine Les 3 arbres remarquables le long du Chemin de Font de Garach

3.3. FAUNE

3.3.1. Insectes

Les insectes recensés lors des premières prospections printanières sont en majorité des espèces très communes, composées de papillons, d'orthoptères (criquets, grillons et sauterelles), de coléoptères et d'hémiptères (punaises).

Globalement l'entomofaune reste assez peu diversifiée et assez peu abondante, malgré la présence de zones de friches plutôt favorable aux insectes. Le contexte d'agriculture intensive (cultures de céréales) et les traitements associés, sont des facteurs défavorables à une population d'insectes dense et diversifiée.

Les **papillons** recensés sont : l'hespérie de l'Alcée, le myrtil, la piéride de la rave, l'azuré commun, le cuivré commun, le procris, la méliée orangée, le silène, le tircis, la mégère, la vanesse ou belle-dame, le souci, l'aurore et le citron de Provence.

Le groupe des **orthoptères** est représenté par quelques criquets et sauterelles : la grande sauterelle verte et le phanéroptère liliacé sont présents dans les secteurs de grande friche herbacée. Le criquet égyptien, l'œdipode turquoise, le caloptène italien et le caloptène de Barbarie sont observés sur les milieux à végétation clairsemée, chemins, zones rudérales. Une espèce de grillon, le grillon champêtre, a été recensé.

Pour le groupe des **mantidae**, la mante religieuse (*Mantis religiosa*) est la seule espèce observée.

Les **hémiptères** (punaises) et **coléoptères** sont représentés également par des espèces très communes, à très faible enjeu de conservation : Graphosome d'Italie, gendarme ou pyrrhocore (*Pyrrhocoris apterus*), coccinelle à sept points, drap mortuaire, lepture porte-cœur, mylabre inconstant (*Mylabris variabilis*)...

Cette entomofaune reste constituée d'espèces très communes. Aucune espèce remarquable n'a été observée lors des prospections.

L'entomofaune observée reste constituée d'espèces très communes. Aucune espèce remarquable ou espèce protégée n'a été observée à ce stade des prospections. Aucune espèce d'intérêt communautaire ne reste fortement potentielle dans le fuseau d'étude, compte tenu des habitats en présence.

3.3.2. Amphibiens

Aucun amphibien n'a été observé sur le secteur d'étude malgré des prospections en période favorable et lors de conditions propices (temps couvert et pluvieux).

Le secteur d'étude ne présente pas d'habitat véritablement favorable aux amphibiens : absence de mares, de fossés ou de cours d'eau. Aucun habitat humide (fossé en eau, mare, zone humide...), propice à la reproduction des amphibiens, n'est recensé sur le secteur d'étude.

Aucun amphibien n'a été recensé sur le secteur d'étude, qui ne présente pas d'habitats propices à ce groupe.

3.3.3. Reptiles

Les prospections sur les reptiles ont permis de détecter pour l'instant 2 espèces communes dans l'aire d'étude (Cf. tableau ci-après) :

- la Tarente de Maurétanie
- et le lézard des murailles.

Ces espèces semblent peu abondantes sur le site.

La couleuvre de Montpellier et l'orvet fragile restent potentiels sur le secteur, compte tenu d'habitats propices.

Espèce	Statut sur la zone de projet	Statut liste rouge France 2015	Statut de protection	Enjeu local de conservation
Tarente de Maurétanie <i>Tarentola mauritanica</i>	Avéré : sur le bâti en ruine du site	LC	PN3, BE3	Faible
Lézard des murailles <i>Podarcis muralis</i>	Avéré : en bordure de parcelle et sur le bâti de la maison en ruine	LC	PN2, BE2, DH4	Faible
Orvet fragile <i>Anguis fragilis</i>	Potentiel	LC	PN2, BE2	Faible
Couleuvre de Montpellier <i>Malpolon monspessulanus</i>	Potentielle : le long des haies et bordures de parcelles	N.T.	PN3, BE2	Modéré

Légende des statuts de protection :

PN : Protection Nationale. (Arr. du 11 février 2021 fixant la liste des reptiles et amphibiens protégés) fixe des listes d'espèces auxquelles sont associées différents niveaux de protection. (PN2 : Protection stricte de l'espèce et de son habitat, PN3 : Protection stricte de l'espèce)

BE : espèce protégée au titre de la convention de Berne relative à la vie sauvage et au milieu naturel de l'Europe, ann. II et III

Liste rouge des espèces menacées d'amphibiens et reptiles de France métropolitaine (2015) - Statut U.I.C.N. : Six niveaux de menaces ont été déterminés : **LC** : préoccupation mineure ; **N.T.** : quasi menacé ; **VU** : vulnérable ; **EN** : en danger, **CR** : en Danger Critique d'Extinction ; **DD** : données Insuffisantes

Résultats partiels des prospections sur les reptiles

Les reptiles restent peu abondants et peu diversifiés sur la zone de projet, qui leur offre assez peu d'habitats de refuge et de gîte. Seules 2 espèces ont été observées : la tarente de Maurétanie et le lézard des murailles. Il s'agit d'espèces communes, bien représentées et non menacées à l'échelle locale.

3.3.4. Oiseaux

Les espèces recensées pour l'instant sur l'aire d'étude, sont présentées dans le tableau en page suivante.
Les cortèges d'espèces présents sur le secteur est caractéristique des milieux agricoles ouverts et des jardins.

La zone de projet constitue essentiellement :

- Une zone de transit pour beaucoup d'espèces, contactées uniquement en vol ;
- Et une zone d'alimentation, pour tout un cortège d'espèces communes, venant s'alimenter au sol, à la recherche d'insectes ou de graines (champs de céréales).
- Un habitat de nidification, au sein des haies en limites de parcelles, pour un nombre restreint d'espèces.

Les espèces contactées appartiennent aux différents cortèges suivants :

- Le **cortège des espèces des zones agricoles ouvertes et milieux ouverts**, avec la pie bavarde (très abondante sur le secteur), le choucas des tours, le pigeon ramier, le pigeon domestique, la tourterelle turque, le pic vert, la bergeronnette grise, l'étourneau sansonnet, ...
- Le **cortège des oiseaux des jardins, avec de nombreux passereaux** : le moineau domestique, le rougequeue noir, le rouge-gorge, le merle noir, le pinson des arbres, le chardonneret élégant, le verdier d'Europe, la mésange charbonnière, le rossignol philomèle, le troglodyte pignon et la fauvette des jardins.
- Le **cortège des espèces de plein ciel**, avec le martinet noir, l'hirondelle rustique, l'hirondelle de fenêtre et le guêpier d'Europe. Toutes ces espèces sont insectivores et se nourrissent en vol, généralement en hauteur. Ces oiseaux n'utilisent pas spécifiquement les habitats du secteur d'étude.

Cette avifaune reste commune et typique des milieux prospectés.

L'avifaune contactée sur la zone de projet reste commune et caractéristique des milieux ouverts et agricoles du site.

Espèce	Nom scientifique	Utilisation de la zone d'étude	Statut Liste Rouge nicheurs France 2016	Statuts de protection	Enjeu de conservation Occitanie
Guêpier d'Europe	<i>Merops apiaster</i>	Survol - chasse en vol – Vol de plusieurs 10 ^{aines} d'individus	LC	PN3, BE2, BO2	Modéré
Bergeronnette grise	<i>Motacilla alba</i>	Alimentation sur le site	LC	PN3, BE2	Faible
Chardonneret élégant	<i>Carduelis carduelis</i>	Survol, alimentation, reproduction possible	LC	PN3, BE2, BE3	Faible
Choucas des tours	<i>Corvus monedula</i>	Survol, alimentation sur les parcelles agricoles	LC	PN3	Faible
Fauvette des jardins	<i>Sylvia borin</i>	Alimentation refuge dans les haies	NT	PN3, BE3	
Hirondelle de fenêtre	<i>Delichon urbicum</i>	Survol - chasse en vol	NT	PN3, BE2	Faible
Hirondelle rustique	<i>Hirundo rustica</i>	Survol - chasse en vol	NT	PN3, BE2	Faible
Martinet noir	<i>Apus apus</i>	Survol - chasse en vol	LC	PN3, BE3	Faible
Mésange charbonnière	<i>Parus major</i>	Alimentation, reproduction possible	LC	PN3, BE2	Faible
Moineau domestique	<i>Passer domesticus</i>	Alimentation	LC	PN3	Faible
Pic vert	<i>Picus viridis</i>	Survol - Alimentation	LC	BE2	Faible
Pinson des arbres	<i>Fringilla coelebs</i>	Survol - Alimentation	LC	PN3, BE3	Faible
Rossignol philomèle	<i>Luscinia megarhynchos</i>	Alimentation, nidification aux abords	LC	PN3, BE2	Faible
Rougegorge familier	<i>Erithacus rubecula</i>	Alimentation, nidification probable	LC	PN3, BE2, BO2	Faible
Rouge-queue noir	<i>Phoenicurus ochruros</i>	Recherche alimentaire, nidification possible aux abords	LC	PN3, BE2	Faible
Troglodyte mignon	<i>Troglodytes troglodytes</i>	Recherche alimentaire, nidification possible	LC	PN3, BE2	Faible
Verdier d'Europe	<i>Carduelis chloris</i>	Recherche alimentaire, nidification possible	VU	PN3, BO2, BE3	Faible
Etourneau sansonnet	<i>Sturnus vulgaris</i>	Survol - Alimentation	LC	-	Non hiérarchisé
Goéland leucopée	<i>Larus michahellis</i>	Survol, transit	LC	PN3	Non hiérarchisé
Merle noir	<i>Turdus merula</i>	Alimentation, reproduction	LC	BE2	Non hiérarchisé
Pie bavarde	<i>Pica pica</i>	Recherche alimentaire, nicheuse aux abords	LC	-	Non hiérarchisé
Pigeon domestique	<i>Columba oenas</i>	Alimentation sur les parcelles agricole	LC	-	Non hiérarchisé
Pigeon ramier	<i>Columba palumbus</i>	Alimentation sur les parcelles agricole.	LC	-	Non hiérarchisé
Tourterelle turque	<i>Streptopelia decaocto</i>	Survol, recherche alimentaire,	LC	BE3	Non hiérarchisé

Légende des statuts de protection :

PN : Protection Nationale,

DO : Directive Oiseaux, annexe I – Espèce d'intérêt communautaire

BE2 - BE3 : espèce protégée au titre de la convention de Berne relative à la vie sauvage et au milieu naturel de l'Europe, annexe II et III

BO2 : espèce protégée au titre de la convention de Bonn relative aux espèces migratrices

Liste rouge des espèces menacée (oiseaux nicheurs de France métropolitaine - 2016) : LC (Low Concern) = préoccupation mineure, NT quasi menacé, VU : vulnérable, EN : en danger, CR : en danger critique d'extinction, DD : Données insuffisantes.

Résultats partiels des prospections ornithologiques

3.3.5. MAMMIFERES

Deux espèces très communes de mammifères, et sans enjeu local de conservation, ont été recensées sur le secteur d'étude : le renard et la taupe.

Les chiroptères

L'étude du peuplement de chiroptères est en cours.

Une première nuit de prospection et d'enregistrements a été réalisé du 20 au 21 mai 2025 (période de migration printanière). Les résultats sont en cours d'analyses. Les analyses des enregistrements n'ont pas encore été réalisées.

Des prospections estivales (période de mise bas et d'élevage des jeunes) et à l'automne (reproduction et migrations retour) sont prévues en 2025.

Le secteur d'études présente sur sa périphérie quelques petits corridors de déplacement constitués par des haies bordant les parcelles. Toutefois ces petits corridors restent déconnectés des principaux corridors de déplacement présents aux abords, situés en dehors de la zone urbaine de Gardanne.

À ce stade de l'étude aucun enjeu n'a été relevé sur le compartiment des mammifères.

4. AUTEURS DE L'ETUDE

Ce diagnostic écologique a été réalisé par le bureau d'étude :



Siège social : 8, rue de Las Trilles - 66 300 Banyuls-Dels-Aspres

Agence P.A.C.A. : 15 rue Olive 13007 Marseille

Tel 06 17 61 60 10

sous la responsabilité du chef de projet **Richard MORANCY**, ingénieur écologue morancy.mce@gmail.com

avec la participation de **Laurence FRATICELLI**, ingénieur environnement fraticelli.mce@gmail.com

5. ANNEXES

5.1. ANNEXE 1 : LISTE PROVISOIRE DE LA FLORE RECENSEE SUR LA ZONE DE PROJET

La nomenclature utilisée est conforme au référentiel taxonomique TAXREF v18 (Inventaire National du Patrimoine Naturel, janvier 2025).

Nom scientifique (TAXREF13)	Nom vernaculaire
<i>Abies pinsapo</i> Boiss., 1838	Sapin d'Espagne, Sapin d'Andalousie, Pinsapo
<i>Aesculus hippocastanum</i> L., 1753	Marronnier d'Inde, marronnier commun
<i>Allium polyanthum</i> Schult. & Schult. F., 1830	Poireau des vignes
<i>Althaea cannabina</i> L., 1753	Guimauve à feuilles de chanvre, Guimauve de Narbonne, Canebas, Guimauve faux chanvre
<i>Anacamptis pyramidalis</i> (L.) Rich., 1817	Orchis pyramidal
<i>Anisantha sterilis</i> (L.) Nevski, 1934	Brome stérile
<i>Artemisia verlotiorum</i> Lamotte, 1877	Armoise des Frères Verlot, Armoise de Chine
<i>Arum italicum</i> Mill., 1768	Gouet d'Italie, Pied-de-veau
<i>Asparagus acutifolius</i> L., 1753	Asperge sauvage
<i>Arundo donax</i> L., 1753	Canne de Provence, Grand roseau
<i>Avena barbata</i> Pott ex Link, 1799	Avoine barbue
<i>Ballota nigra</i> L., 1753	Ballote noire
<i>Bellis perennis</i> L., 1753	Pâquerette
<i>Celtis australis</i> L., 1753	Micocoulier de Provence, Falabreguier
<i>Centaurea aspera</i> L., 1753	Centauree rude
<i>Cedrus libani</i> A.Rich., 1823	Cèdre du Liban
<i>Chenopodium album</i> L., 1753	Chénopode blanc, Senousse
<i>Cichorium intybus</i> , L., 1753	Chicorée sauvage, chicorée amère
<i>Cirsium vulgare</i> (Savi) Ten., 1838	Cirse commun
<i>Clematis flammula</i> L., 1753	Clématite flammette, Clématite odorante
<i>Clematis vitalba</i> L., 1753	Clématite des haies
<i>Convolvulus arvensis</i> L., 1753	Liseron des champs
<i>Coronilla varia</i> L., 1753	Coronille changeante, Coronille variée, Sécurigère variée
<i>Corylus avellana</i> L., 1753	Noisetier
<i>Crataegus monogyna</i> Jacq., 1775	Aubépine à un style, Épine noire, Bois de mai
<i>Crataegus x subsphaerica</i> Gand., 1872	Aubépine à style bombé
<i>Crepis foetida</i> L., 1753	Crépide fétide
<i>Cydonia oblonga</i> Mill., 1768	Cognassier
<i>Dactylis glomerata</i> L., 1753	Dactyle aggloméré, Pied-de-poule
<i>Daucus carota</i> L., 1753	Carotte sauvage, Daucus carotte
<i>Diplotaxis eruroides</i> (L.) DC., 1821	Diplotaxe fausse-roquette, Roquette blanche
<i>Diplotaxis tenuifolia</i> (L.) DC., 1821	Diplotaxe vulgaire, Roquette jaune

Nom scientifique (TAXREF13)	Nom vernaculaire
<i>Dittrichia viscosa</i> (L.) Greuter, 1973	Inule visqueuse
<i>Echium vulgare</i> L., 1753	Vipérine commune, Vipérine vulgaire
<i>Erigeron canadensis</i> L., 1753	Conyze du Canada, vergerette du Canada
<i>Euphorbia serrata</i> L., 1753	Euphorbe dentée
<i>Ficaria verna</i> Huds., 1762	Ficaire, Ficaire fausse renoncule, Eclairlette, herbe au fic
<i>Foeniculum vulgare</i> Mill., 1768	Fenouil commun
<i>Galium aparine</i> L., 1753	Gaillet gratteron, Herbe collante
<i>Galium verum</i> L., 1753	Gaillet jaune, Caille-lait jaune
<i>Geranium pusillum</i> L., 1759	Géranium fluet, Géranium grêle, Géranium à tiges grêles
<i>Geranium robertianum</i> L., 1753	Herbe à Robert
<i>Gladiolus italicus</i> Mill., 1768	Glaïeul d'Italie, Glaïeul des moissons
<i>Hedera helix</i> L., 1753	Lierre grimpant, Herbe de saint Jean
<i>Hordeum murinum</i> L., 1753	Orge sauvage, Orge Queue-de-rat
<i>Hypericum perforatum</i> L., 1753	Millepertuis perforé, Herbe de la St Jean
<i>Iris germanica</i> L., 1753	Iris des jardins, iris d'Allemagne
<i>Juglans regia</i> L., 1753	Noyer commun
<i>Lactuca serriola</i> L., 1756	Laitue scariole, Escarole, laitue sauvage
<i>Lamium purpureum</i> L., 1753	Lamier pourpre
<i>Laurus nobilis</i> L., 1753	Laurier-sauce
<i>Lepidium draba</i> L., 1753	Passerage drave, Pain-blanc
<i>Ligustrum lucidum</i> W.T.Aiton, 1810	Troène luisant, troène de Chine
<i>Lolium rigidum</i> Gaudin, 1811	Ivraie rigide, Ray-grass rigide, Ivraie à épis serrés
<i>Lonicera etrusca</i> Santi, 1795	Chèvrefeuille de Toscane
<i>Malva setigera</i> K.F.Schimp. & Spenn., 1829	Mauve hérissée, mauve hirsute, Guimauve hérissée
<i>Malva sylvestris</i> L., 1753	Mauve sauvage, Mauve sylvestre, Grande mauve
<i>Melilotus officinalis</i> (L.) Lam., 1779	Mélilot officinal, Mélilot jaune
<i>Muscari neglectum</i> Guss. ex Ten., 1842	Muscari à grappes, Muscari négligé
<i>Onobrychis viciifolia</i> subsp. <i>viciifolia</i>	Sainfoin, Esparcette, Sainfoin à feuilles de Vesce, Sainfoin cultivé
<i>Ornithogalum umbel</i> <i>platum</i> L., 1753	Ornithogale en ombelle,
<i>Papaver rhoeas</i> L., 1753	Coquelicot
<i>Phillyrea angustifolia</i> L., 1753	Filaire à feuilles étroites, Alavert, Alavert à feuilles étroites
<i>Poa pratensis</i> L., 1753	Pâturin des prés
<i>Plantago lanceolata</i> L., 1753	Plantain lancéolé, Herbe aux cinq coutures
<i>Platanus x hispanica</i> Mill. ex Münchh., 1770	Platane commun, platane d'Espagne, platane à feuille d'érable
<i>Potentilla reptans</i> L., 1753	Potentille rampante

Nom scientifique (TAXREF13)	Nom vernaculaire
<i>Prunus cerasus</i> L., 1753	Cerise griotte, Cerisier acide, Griottier, Cerisier vrai, Prunier cerisier
<i>Prunus dulcis</i> (Mill.) D.A.Webb, 1967	Amandier amer
<i>Prunus spinosa</i> L., 1753	Épine noire, Prunellier, Pelossier
<i>Pyracantha coccinea</i> M.Roem., 1847	Buisson ardent
<i>Pyrus communis</i> L., 1753	<i>Poirier</i> , Poirier commun, Poirier cultivé
<i>Quercus pubescens</i> Willd., 1805	Chêne pubescent, chêne blanc
<i>Ranunculus sardous</i> Crantz, 1763	Renoncule de Sardaigne, Renoncule sarde, Sardonie, Renoncule des marais
<i>Raphanus raphanistrum</i> L., 1753	Radis <i>ravenelle</i> , Radis sauvage, Raifort sauvage, <i>Ravenelle</i>
<i>Rhus typhina</i> L., 1756	Sumac vinaigrier, Sumac hérissé, Sumac Amarante, Sumac de Virginie, Vinaigrier de Virginie
<i>Robinia pseudoacacia</i> L., 1753	Robinier faux-acacia, Carouge
<i>Rosa agrestis</i> Savi, 1798	Rosier des haies, Églantier agreste
<i>Rosa canina</i> L., 1753	Rosier des chiens, Rosier des haies
<i>Rubia peregrina</i> L., 1753	Garance voyageuse, Petite garance
<i>Rubus fruticosus</i> L., 1753	Ronce des haies, ronce commune, mûrier sauvage
<i>Rubus</i> sp.	Ronce indéterminée
<i>Rumex crispus</i> L., 1753	Patience crépue, Oseille crépue
<i>Ruscus aculeatus</i> L., 1753	Fragon, Petit houx, Buis piquant
<i>Scabiosa atropurpurea</i> var. <i>maritima</i> (L.) Fiori, 1903	Scabieuse maritime
<i>Senecio vulgaris</i> L., 1753	Séneçon commun
<i>Silene vulgaris</i> (Moench) Garcke, 1869	Silène enflé
<i>Silybum marianum</i> (L.) Gaertn., 1791	Chardon marie, Chardon marbré
<i>Sinapis arvensis</i> L., 1753	Moutarde des champs, Raveluche
<i>Sonchus oleraceus</i> L., 1753	Laiteron potager, Laiteron lisse
<i>Taraxacum</i> spp.	Pissenlit
<i>Taxus baccata</i> L., 1753	If à baies, if commun
<i>Torilis japonica</i> (Houtt.) DC., 1830	Torilide du Japon, Torilis du Japon, Torilis faux cerfeuil, Grattau
<i>Tragopogon pratensis</i> L., 1753	Salsifis des prés
<i>Trifolium arvense</i> L., 1753	Trèfle des champs, Pied de lièvre, Trèfle Pied-de-lièvre
<i>Trifolium campestre</i> Schreb., 1804	Trèfle champêtre, Trèfle jaune, Trance
<i>Trifolium pratense</i> L., 1753	Trèfle des prés, Trèfle violet
<i>Trifolium stellatum</i> L., 1753	Trèfle étoilé
<i>Veronica persica</i> Poir., 1808	Véronique de Perse
<i>Vicia pannonica</i> Crantz, 1769	Vesce de Hongrie, Vesce de Pannonie
<i>Vicia sativa</i> L., 1753	Vesce commune, vesce cultivée, poisette

Nom scientifique (TAXREF13)	Nom vernaculaire
<i>Vicia tenuifolia</i> Roth, 1788	Vesce à feuilles ténues, Vesce à petites feuilles, Vesce à feuilles étroites
<i>Vinca major</i> L., 1753	Grande pervenche
<i>Ulmus minor</i> Mill., 1768	Orme champêtre
<i>Urospermum dalechampii</i> (L.) Scop. ex F.W.Schmidt, 1795	Urosperme de Daléchamps
<i>Viburnum tinus</i> L., 1753	Viorne tin, Fatamot
<i>Vitis vinifera</i> L., 1753	Vigne cultivée
<i>Yucca gloriosa</i> L., 1753	Yucca